

Sommaire

P1

Editorial

P2

Eco-quartier du Maharin

P3

Actualité municipale

P4

Des mots pour le dire

secretariat@ps-anglet.com

www.ps-anglet.fr



Edito

Sandrine DERVILLE Secrétaire de la Section PS Anglet



Répondre aux attentes des citoyens pour combattre la montée du populisme

Le résultat des élections européennes a produit un choc, qui ébranle comme jamais notre République. Pour la première fois, le Front National arrive en tête d'une élection nationale, rassemblant plus d'un électeur sur quatre. Cette situation d'une extrême gravité ne doit pas être minimisée, ni par la gauche, ni par la droite, et chacun doit prendre ses responsabilités.

L'abstention ou l'incompréhension ne peuvent servir de prétexte pour ne pas voir la réalité en face: le vote FN exprime d'abord un sentiment d'abandon et de déception vis à vis des partis républicains, qui n'ont pas tenu leurs promesses et leurs engagements. Ce vote incarne l'incapacité des politiques à reprendre la main sur le terrain économique et social, face aux forces de la finance, au libre-échange et au diktat des marchés. Les citoyens ne savent plus où se trouve leur souveraineté et à quoi peut servir leur vote, car les politiques n'ont pas su démontrer leur capacité à changer le cours des choses, exacerbant les frustrations dont le FN a fait son terreau le plus fertile.

La gauche n'a sans doute pas assez œuvré pour refonder l'Europe, et porter une Europe d'avenir, politique, économique, plus sociale plus soucieuse de son environnement ; et les électeurs nous l'ont clairement exprimé.

Mais cette progression de l'extrême-droite doit beaucoup à la droite elle-même. Si aujourd'hui les électeurs n'hésitent plus à sanctionner les responsables politiques par le vote FN, c'est parce que le terrain a été consciencieusement labouré par les errements successifs des dirigeants de la droite dite "républicaine". C'est sur ce terrain qu'a progressivement germé, puis éclos sous le sarkozysme, une droite qui a partout fait sauter les dernières digues: hystérie sécuritaire, stigmatisation, obsession de l'immigration, condamnation de l'assistanat, rejet de l'autre...A tous les niveaux, des "pains au chocolat" de Jean-François Copé, au rejet du logement social et des « tours de 4 étages » de Claude Olive, à courir après le Front national, l'UMP a aussi contribué à en construire le succès d'aujourd'hui.

Il nous faut aujourd'hui répondre aux craintes des citoyens et ne pas laisser le champ libre aux nationalistes. Fragilisés par un contexte économique et social difficile - chômage, pauvreté des travailleurs, difficultés d'accès au logement - nos concitoyens ont le sentiment que l'Etat n'est plus là pour les protéger. Le Président et le Gouvernement doivent assumer des mesures impopulaires imposées par l'état dans lequel la droite a laissé la France. Nous devons, en Europe et en France, agir pour mettre fin aux politiques d'austérité, pour le retour des investissements et du développement économique qui peuvent, à terme, faire baisser la dette, et pour la transition énergétique, la justice sociale, et le pouvoir d'achat. Ainsi, nous pourrions reconquérir nos électeurs et offrir une alternative sérieuse aux déçus du social-libéralisme, loin des discours démagogiques.



Eco-quartier du Maharin : un abandon qui coûtera cher aux anglois!



Lors des derniers conseils municipaux, la nouvelle municipalité a confirmé l'arrêt du projet d'éco-quartier du Maharin. Ce projet devait permettre de construire 270 logements en aménageant cette friche - dont la surface équivaut à 12 terrains de football - à l'abandon depuis tant d'années, en plein cœur de notre agglomération, et en construisant moins de 20% de la surface totale (soit 25 logements/hectare, à comparer aux 110 logements/hectare construits sur les anciens terrains de Baby-Relax par exemple)

Un abandon qui aura des conséquences sur le budget de la Ville, l'emploi, et la vie du quartier

Notre groupe d'opposition « Anglet, l'avenir avec vous » a regretté ce choix, et interpellé le nouveau maire sur les conséquences de cette décision :

✓ sur le budget de la ville : l'acquisition du terrain à la Communauté d'Agglomération, les travaux hydrauliques indispensables à la gestion des inondations dans le quartier, les frais d'aménagement de ce nouveau parc, coûteront près de 5 millions d'euros aux anglois. Alors que l'éco-quartier ne coûtait rien au contribuable, puisqu'il était financé par les recettes de la vente des terrains pour les opérations immobilières et par les subventions, auxquelles il faudra bien évidemment renoncer avec l'abandon du projet. **M. Olive nous propose donc d'aménager un parc public, qui coûtera près de 5 millions d'euros aux anglois!**

✓ sur les entreprises locales du BTP : la construction de 270 logements aurait généré plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires pour ces sociétés, représentant l'équivalent de 220 emplois sur une année. Qu'en pensent les sociétés qui ont multiplié les recours pour l'attribution d'un marché de 1,5 millions d'euros à une entreprise de Saint Sébastien? Qu'en pensent les entreprises locales qui n'ont jamais autant travaillé pour la Ville que pendant les six ans écoulés?

✓ sur la vie du quartier de Montbrun : l'école maternelle est fragile, les commerces de proximité sont en difficultés, du fait, certes, de la crise, mais aussi du vieillissement de la population avoisinante. Intégrer 270 nouvelles familles, dans un souci de

mixité sociale aurait permis de redynamiser le quartier et de conforter les commerces et équipements de proximité qui s'y trouvent.

✓ sur l'obligation de la Ville à construire des logements : Anglet s'est engagée dans le Plan Local de l'Habitat (PLH) à construire 350 logements par an, dont 245 à vocation sociale. Ce PLH a été adopté à l'unanimité par l'Agglomération, y compris par Jacques Veunac qui y représentait alors l'opposition. Le projet du Maharin prévoyait la création de 270 logements dont 160 sociaux. **Où va-t-on pouvoir réaliser ces logements qui correspondent à une attente réelle des habitants de notre territoire?** Comment va-t-on répondre au besoin impérieux de logements répartis de façon équilibrée sur l'ensemble de l'agglomération? Plus de 6800 demandes de logements sociaux sont aujourd'hui en attente sur notre agglomération! 74% de la population peut y prétendre! **Il s'agit là de s'engager à construire les logements de nos enfants!**

Des explications consternantes de la part du Maire

Les réponses apportées par le Maire et son adjoint à l'urbanisme, sont pour le moins étonnantes:

Selon M. Veunac, le problème de ce projet est qu'il s'agit de mettre en œuvre un « éco-quartier ». D'après lui, ce n'est pas du tout adapté à notre ville, car beaucoup trop ambitieux et complexe pour ses futurs habitants ! Il serait très facile de créer un écoquartier, mais beaucoup plus difficile de le faire vivre ! Cela demanderait un investissement personnel des habitants trop important, et le risque serait que ce projet prenne l'aspect d'une réserve !!!

Qu'à cela ne tienne, M. Veunac ! Même si nous ne comprenons pas vos préjugés sur les éco-quartiers, vous pouvez abandonner la dénomination et le label. **Ce qui importe, c'est de reconquérir cette friche complètement dégradée en plein cœur d'Anglet, et de pouvoir héberger dans les meilleures conditions possibles les anglois qui attendent un logement. C'est le seul sujet important à nos yeux!**

Enfin, la conclusion de M. Olive, est tout simplement stupéfiante: selon lui, ne nous inquiétons pas au sujet des 2 millions d'euros de subventions que devait apporter l'agglomération pour l'aménagement de cet éco-quartier. Il en a d'ores et déjà parlé avec le Président de l'Agglomération, son ami Jean-René Etchegarray, qui lui aurait promis que cette somme serait bien gardée au chaud pour Anglet.

M. le Maire, il faut en finir avec cette politique de guichet qui a sclérosé depuis la naissance du District toute ambition de développement partagé de notre territoire!

Cette subvention a été accordée par l'Agglomération pour la réalisation d'un nouveau quartier exemplaire en matière de développement durable et pour la réalisation des 270 logements prévus dans l'opération. **De quel droit le nouveau Président de l'Agglomération peut-il se prévaloir pour réaffecter une subvention votée par le conseil communautaire pour un projet bien précis, avec une volonté et un objectif bien définis ?**

Il faut en finir avec ces petits arrangements entre amis qui éloignent les citoyens de la vie démocratique...

■ Salle Quintaou: quel projet? quel avenir?

Le Maire l'a annoncé : la Salle Quintaou sera offerte à la Scène Nationale de Bayonne. Mais pour quel projet culturel ? Une grande inconnue...

Confier la salle Quintaou à la Scène Nationale ne fera pas faire d'économies à la Ville!

La municipalité veut nous faire croire que la gestion de la salle par la Scène Nationale fera faire des économies à la Ville. Mais c'est faux! Le budget de la salle pour 2014 est de 946 190€, dont 706 000 à charge de la ville. En transférant la gestion à la Scène Nationale, la Ville devra lui verser une subvention annuelle pour qu'elle assure la gestion de la Salle. A titre de comparaison, la subvention versée par Bayonne est de 671 500 euros. A combien s'élèvera la subvention demandée à Anglet pour assurer une programmation variée, de qualité, accessible à tous, avec des tarifs abordables?

Quel avenir pour les associations angloises dans une salle gérée par la Scène nationale ?

M. le Maire nous dit que les associations conserveront un accès gratuit. Soit. Mais cela a un coût. A Bayonne, 16 dates sont réservées gratuitement pour la ville et les associations. Rien que pour le 1er semestre 2014 ce sont près de 30 créneaux qui ont été utilisés à Quintaou pour la ville d'Anglet et ses associations. Pense-t-il sérieusement que la Scène nationale se pliera gratuitement aux exigences de la Ville et fournira personnel, logistique et médiation pour répondre à ce besoin? Soyons réalistes!

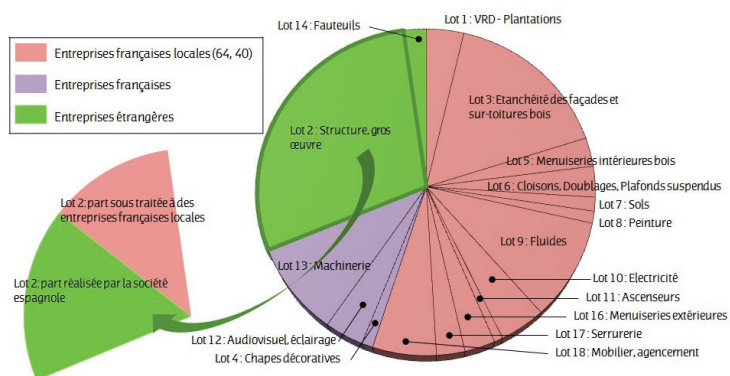
Confier la gestion de la salle à la Scène Nationale, mais pour quel projet culturel?

L'abandon de la gestion de la salle, c'est aussi l'abandon d'une politique culturelle globale. Car le projet de la Salle Quintaou n'était pas que d'être un lieu de diffusion: c'était un lieu de vie, qui fonctionnait en interaction avec les autres équipements culturels de la ville. C'était le cœur d'un travail de fond avec les associations. C'était tout un travail de médiation vers les publics en particulier jeunes et familles. C'était surtout un projet anglois pour Anglet et ses habitants.

Claude Olive s'est engagé à écouter les anglois. Qu'il écoute donc les 870 abonnés de la salle, les associations angloises utilisatrices, et tous ceux qui ont bénéficié depuis son ouverture d'un véritable service public de la culture, toujours à des tarifs abordables!

Toute la région nous envie aujourd'hui cette salle, sans doute la plus belle et la mieux conçue de tout le Sud Ouest. Même son ami M Etchegaray, président de l'Agglomération, l'a déclaré publiquement, et souhaite en faire le centre de gravité de la culture sur l'agglomération. Pourquoi la laisser à d'autres qui, sans souci d'Anglet et des anglois, n'y voient que l'outil d'une hégémonie absolue et le champ libre à des stratégies personnelles?

Des chiffres



■ Abandon du projet de Centre de soins de La Nive à Houndaro : quelle suite ?

Sud-Ouest nous apprend que le projet de transfert vers Anglet de la maison de convalescence de La Nive - trop vétuste pour être mise aux normes et menacée de fermeture à court terme - est abandonné.

Notre agglomération, d'où viennent plus de 80% des malades est aujourd'hui complètement démunie de centres de convalescence, et la municipalité de Jean Espilondo, consciente de ce besoin, avait facilité l'achat par l'UGECAM (Union générale des caisses d'assurance maladie) d'un terrain dans le nouveau quartier d'Houndaro afin d'y installer ce centre. Ce projet aurait permis d'offrir un vrai service aux malades, en facilitant non seulement les visites de leurs proches, mais aussi le suivi de leurs patients par les praticiens des établissements hospitaliers de l'agglomération.

L'opposition de l'époque, par la voix de Jacques Veunac s'y était opposée... au nom de la défense de l'emploi dans le bassin de Cambo. Etonnant qu'un élu anglois, médecin de surcroît, combatte un projet précieux pour le bien-être des malades d'Anglet, généralement âgés et isolés...

Car c'était aussi une façon efficace de garder l'établissement sur la Côte Basque : s'il ne vient pas à Anglet, le risque est grand de voir le Centre d'Ixassou fermer tout simplement pour que les lits soient récupérés par la région bordelaise, également très déficitaire en ce domaine. Ce que Messieurs Olive et Veunac ne veulent pas, Alain Juppé saura le prendre!

Aujourd'hui, nous apprenons que ce projet est abandonné. La municipalité reste muette, et laisse partir sans réagir (vers Bordeaux?) une maison de convalescence indispensable aux malades anglois.

Que va devenir le terrain acquis par l'UGECAM? Il avait été négocié à un prix "social" très inférieur au marché. Va-t-on l'abandonner à la promotion privée? La Ville doit impérativement maîtriser ce foncier et le préempter.

■ Annulation du marché de construction de la salle Quintaou: la Ville doit faire appel de la décision!

Le tribunal administratif a annulé le marché de construction de la salle Quintaou, et condamné la Ville à verser 73 000 euros à Eiffage. Il nous paraît souhaitable que la Ville fasse appel de ce jugement.

D'une part, le montant prévisionnel pour ce lot était estimé à 2,55 M€ HT. Parmi les offres reçues, seule la société espagnole faisait une offre acceptable, supérieure de 5,85% à ce budget prévisionnel. L'entreprise Eiffage avait quant à elle fait une offre supérieure de 51% à l'estimation. La condamnation de la ville à une pénalité de 70 000 € d'indemnités à verser à Eiffage pour sa perte de marge paraît donc bien dérisoire au regard de la marge qui aurait été réalisée...

De plus, la légalité de l'attribution de ce marché a été confirmée à deux reprises, par le même tribunal administratif suite à un 1er recours de l'entreprise Eiffage, puis par la Préfecture. Comment justifier ainsi ce jugement tardif?

Enfin, sur les 2,7 M€ du marché, la société Altuna y Uria a sous-traité à des entreprises locales françaises près de 42% de son marché, soit plus de 1,1 M€. Toutes les entreprises françaises obtenant des marchés sont-elles aussi vertueuses lorsqu'elles sous-traitent tout ou partie de leurs marchés à des entreprises étrangères?

Finalement, 87% du marché de construction a été réalisé par des entreprises françaises, en majorité locales.

Si on ne peut que déplorer que la législation européenne favorise le dumping social et l'emploi de travailleurs détachés (y compris par les entreprises françaises...) et regretter que la gauche ne soit pas majoritaire en Europe pour réorienter cette politique, force est de constater que la Ville d'Anglet n'a fait que respecter la loi...

Des mots pour le dire

M. Olive et le respect des engagements de la Ville en matière de logement social!

Dans le supplément "Immobilier" du journal Sud Ouest, M. Olive a eu le droit d'être interviewé.

Il annonce qu'il va "s'attacher à trouver des terrains pour faire uniquement du logement social, sans passer systématiquement par le privé".

Cela signifie en clair qu'il est contre la mixité sociale par le logement, et qu'il va recréer les ghettos qu'il décriait tant pendant la campagne en stigmatisant la politique de l'équipe Espilondo qu'il accusait de vouloir "refaire la ZUP". Car ne faire que des immeubles dédiés au logement social, c'est prôner une politique de ségrégation.

En plus de cela, Mr Olive se dissocie de ses amis M. Grenet et M. Etchegaray. Car à propos du Plan local de l'habitat (PLH), il déclare que l'objectif du PLH "n'est pas réalisable !" et qu'il ne s'agissait que d'un "effet d'annonce pour se donner bonne conscience".

Que nous sachions, même si les socialistes y étaient favorables, ce n'est pas la gauche qui présidait aux destinées du PLH, mais bien M. Grenet, président de l'ACBA ! Et ce PLH a également été voté par M. Veunac, actuel adjoint de M. Olive en charge de l'Urbanisme, et qui représentait à l'époque l'opposition angloye!

De plus, le PLH était étroitement lié au SCOT, présidé par un des amis de M. Olive, M. Etchegaray !

M. Olive sort ainsi du bois, pour la première fois depuis son élection.

Il s'affiche en homme de l'ultra-droite, partisan de la ségrégation sociale et en rien engagé par les objectifs raisonnables de ses amis du centre. Mieux, il refuse de suivre les préconisations du SCOT et du PLH, courant ainsi le risque de plomber les finances de la commune en payant des amendes que supporteront les électeurs.

Inquiétude majuscule enfin pour le logement social quand on sait que M. Olive est devenu Vice-Président de l'Agglomération en charge de l'Urbanisme...

Du sucre dans l'eau...

Servir ou se servir ?

Curieux comportement que la course aux indemnités chez certains élus angloys.

A peine élu à la présidence du Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive (SMUN), M. Chasseriaud, adjoint aux finances de la Ville d'Anglet a fait voter une augmentation substantielle des indemnités du Président et des 5 Vice-présidents : +62.17% pour le Président, faisant passer son indemnité de 748 à 1213€ bruts mensuels, +37.36% pour chacun des 5 vice-présidents, faisant passer leur indemnité de 411 à 565€. L'enveloppe totale augmente ainsi de 44% ! Petite augmentation qui se répercutera sur le prix du m3 d'eau ?

A titre de comparaison, rappelons que le SMIC mensuel brut s'élève à 1445.38€ (pour 35h de travail hebdomadaires...), et que le salaire mensuel brut de base a augmenté de 1.7% en moyenne en France en 2013... Nous sommes donc bien loin des 62.17% d'augmentation du Président du SMUN.

Et rappelons que l'article L.2123-17 du Code général des collectivités territoriales stipule que « Les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal sont gratuites ». Les indemnités des élus ne sont donc pas un salaire, ne récompensent pas un travail, ne correspondent pas à une valeur sur le marché du travail, ni à une responsabilité équivalente à celles exercées dans une entreprise. Il s'agit d'une compensation des pertes de salaire pour se consacrer à leur mandat, qui doit correspondre aux revenus et conditions de vie du plus grand nombre de nos concitoyens.

Il faut préciser également qu'avec la création de 3 postes d'adjoints supplémentaires délégués aux quartiers le montant global des indemnités versées aux élus angloys est en hausse de plus de 17%... Certes, l'indemnité perçue par le Maire a été réduite de 20% mais simplement car il dépasse le plafond autorisé en cumulant ses indemnités avec celles de conseiller général, vice-président de l'agglomération. La part à laquelle il a renoncé est redistribuée à ses adjoints, et l'enveloppe totale a bel et bien augmenté de plus de 17%.

Tout cela pose beaucoup de questions, la première étant la maîtrise du Maire sur les appétits et l'éthique de son équipe...

Une fausse note et un soupir...

La présidence du Conservatoire de Bayonne (fonction ouvrant droit elle aussi à une indemnité depuis 2009) a été successivement assurée bénévolement par le docteur Massé, adjoint à la culture de la ville de Bayonne, puis par Marie Contraire, adjointe à la culture de la ville de Biarritz.

Curieuse attribution aujourd'hui de cette présidence à l'adjoint à l'urbanisme d'Anglet... Serait-ce pour le consoler d'avoir perdu une autre présidence rémunératrice, celle du syndicat Kosta Garbia ?

Le Maire, garant de l'éthique municipale, était-il à la baguette ?

Casser, détruire, faire oublier

Casser, détruire, faire oublier semble aujourd'hui l'objectif unique de la majorité municipale.

M. Veunac, nouveau président du Conservatoire et de l'Orchestre Régional Bayonne Côte Basque laisse publier un reportage publicitaire d'une pleine page dans le quotidien Sud Ouest sur le concert de la « Symphonie du Nouveau Monde » à St. Jean de Luz. Mais il oublie, ou ne veut surtout pas rappeler, que la Symphonie du Nouveau Monde qui sera jouée n'aurait pu être montée sans les 10 000€ de coproduction de la ville d'Anglet, décidée par l'ancienne équipe municipale pour soutenir l'Orchestre régional.

Sur un autre registre, et à en croire le piéton d'Anglet, M. Barate, adjoint à la culture souhaite débaptiser de son propre chef la Salle Quintaou... « Salle Quintaou », un nom pas assez élitiste à son goût... Théâtre d'Anglet, c'est plus classe... Sans doute pour ne pas perturber les abonnés bayonnais de la Scène nationale... Le Maire est-il d'accord ?

D'après la nouvelle majorité angloye, l'ancienne municipalité n'avait que des projets stupides et des idées saugrenues. Du Maharin au logement social, il faut tout arrêter. Alors attendons maintenant le nouveau nom de Baptême de la Maison pour tous Michel Bonnet ou de la crèche Maylis de Menditte... Car ces dédicaces, c'était aussi des idées de l'équipe Espilondo...